



## **NECESSITE DE CONCERTATION ET CO-CONSTRUCTION**

- ⤴ « s'appuyer sur des collaborations entre tous les partenaires de l'école » (*Document DGESCO rapport du Comité National de Suivi des Rythmes remis au Ministre le 12 février 2014*).
- ⤴ « nécessité d'une co-construction de qualité » (*Audition et contribution de l'ANDEV (association nationale des directeurs de l'éducation des villes), rapport du Comité National de Suivi des Rythmes remis au Ministre le 12 février 2014*)
- ⤴ « le fruit d'un travail de concertation approfondie, d'une prise en compte de l'avis des enseignants » (*contre-rapport sur les rythmes élaboré sur le terrain par le SNUipp-FSU, remis à Monsieur le Ministre et Monsieur l'Inspecteur d'Académie le 12 février dernier, et qui sera par ailleurs examiné lors du prochain Comité National de Suivi le 11 avril*)
- ⤴ « Force est de constater que la Réforme des rythmes telle qu'elle a été conçue présente de nombreuses faiblesses, qui se ressentent aujourd'hui sur le terrain: », et particulièrement le fait que « le cadre posé laisse la possibilité à des communes de mettre en place une organisation horaire sans aucune concertation avec les parents et enseignants, voire contre leur avis. » (*FCPE 37, Indre et Loire, Rythmes scolaires: la FCPE dresse le bilan publié le 20 novembre 2013*)
- ⤴ « Le changement touche de nombreuses personnes, demande beaucoup de concertation, d'explications, entre les acteurs pour la mise en œuvre. [...] Il est indispensable de considérer les gens, tous les gens, et de se mettre autour de la table au départ, puis dans des bilans d'étape, pour que personne n'ait l'impression de subir les décisions prises par d'autres. » (*Christine Vallin et Jmi Zakhartchouk, coordonnateurs de l'enquête « Rythmes scolaires : à la recherche du tempo perdu », pour le CRAP – les cahiers pédagogiques mars 2014*)
- ⤴ Cette réforme « nécessite de longs mois, voire d'années, de discussion et de concertation », dénonçant la « rigidité du terme imposé ». (*contribution écrite de l'AMRF, association des maires ruraux, rapport du Comité National de Suivi des Rythmes remis au Ministre le 12 février 2014*)
- ⤴ « Une mise en place réussie est une mise en place concertée » (*Dominique Nantas, administrateur de l'UDAF, enquête de l'UDAF 38 (association départementale des associations familiales) février 2014 publiée dans L'essor du 15 mars 2014*)